

# L'OEIL DU CYCLOPE

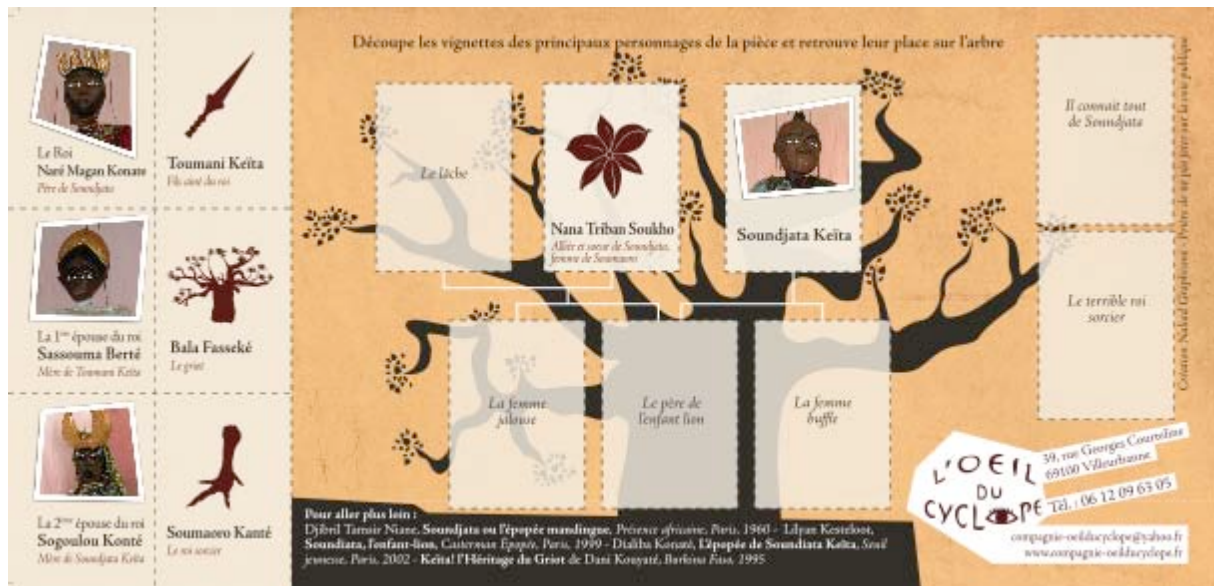
## **SOUNDJATA, L'ENFANT LION**



## **DOSSIER PEDAGOGIQUE**

## LE LIGNAGE DE SOUNDJATA

Au début du spectacle, le griot chante le lignage de Soundjata, comme les grands de France, Soundjata est issu d'une lignée de grands rois. Son père s'appelle Naré Maghan Konaté, voici un arbre généalogique à compléter.



## LE GRIOT ET LE BALAFON.

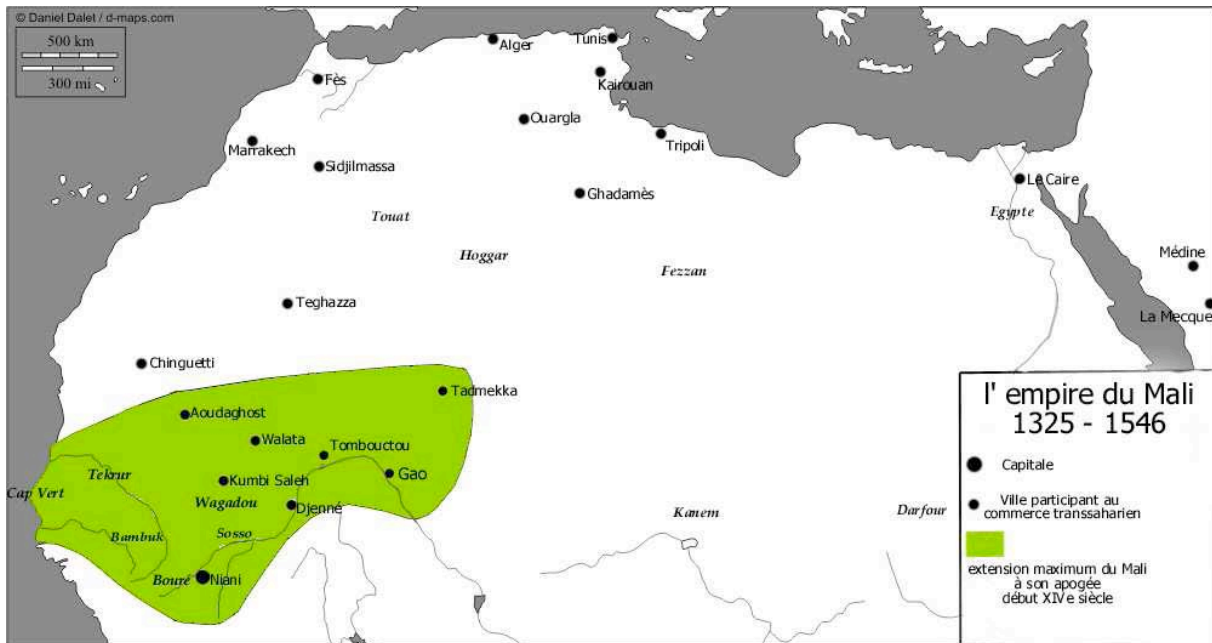
La caste des griots est née puis s'est développée dans un contexte où l'écriture n'existait pas. Le griot garanti la [tradition orale](#), sa mémoire permet de se souvenir des actes de bravoure des rois guerriers. Les familles de griots peuvent être spécialisées en histoire du pays et en généalogie, en art oratoire (raconter l'histoire) ou jouer d'un instrument.<sup>4</sup>



Dans l'Épopée de Soundjata, un instrument est très important : le balafon.

C'est une sorte de [xylophone](#), soit [pentatonique](#), soit [heptatonique](#) comportant généralement entre 16 et 27 notes produites par des lames de bois que l'on percute avec des baguettes et dont le son est amplifié par des [calebasses](#) disposées en dessous.

## L'HISTOIRE DE SOUNDJATA, GRAND UNIFICATEUR DU ROYAUME MANDINGUE MEDIEVAL.



### SOUNDJATA, UN GRAND ROI MEDIEVAL

La création du Mali est l'oeuvre de Soundjata Keita .Il fonde son royaume en unissant les Malinkés contre un ennemi commun, le roi du Sosso, Soumaoro Kante, qu'il bat en 1235 lorsde la bataille de Kirina. Il se fait alors appeler « Mansa », ce qui signifie « roi des rois ». Il profite d'un rôle de carrefour et contrôle les routes commerciales vers le Sahara et vers les régions où il y de l'or. Il organise le Mali autour de sa capitale, Niani,

### UN DES AUTEURS DE LA CHARTE DU MANDE.

Notre spectacle se termine par quelques phrases de la Charte du Mande, une des premières déclarations des Droits de l'Homme du Monde. Ce texte place la vie et la liberté au-dessus de toutes les lois des hommes. Il nous parle encore aujourd'hui.

## **Le Texte de la Charte du Mandé :**

1. Les chasseurs déclarent :

Toute vie (humaine) est une vie.

Il est vrai qu'une vie apparaît à l'existence avant une autre vie,

Mais une vie n'est pas plus "ancienne", plus respectable qu'une autre vie,

De même qu'une vie n'est pas supérieure à une autre vie.

2. Les chasseurs déclarent :

Toute vie étant une vie,

Tout tort causé à une vie exige réparation.

Par conséquent,

Que nul ne s'en prenne gratuitement à son voisin,

Que nul ne cause du tort à son prochain,

Que nul ne martyrise son semblable.

3. Les chasseurs déclarent :

Que chacun veille sur son prochain,

Que chacun vénère ses géniteurs,

Que chacun éduque comme il se doit ses enfants,

Que chacun "entretienne", pourvoie aux besoins des membres de sa famille.

4. Les chasseurs déclarent :

Que chacun veille sur le pays de ses pères.

Par pays ou patrie, *faso*,

Il faut entendre aussi et surtout les hommes ;

Car "tout pays, toute terre qui verrait les hommes disparaître de sa surface

Deviendrait aussitôt nostalgique."

5. Les chasseurs déclarent :

La faim n'est pas une bonne chose,

L'esclavage n'est pas non plus une bonne chose ;

Il n'y a pas pire calamité que ces choses-là,

Dans ce bas monde.

Tant que nous détiendrons le carquois et l'arc,

La faim ne tuera plus personne au Manden,

Si d'aventure la famine venait à sévir ;

La guerre ne détruira plus jamais de village

Pour y prélever des esclaves ;

C'est dire que nul ne placera désormais le mors dans la bouche de son semblable

Pour aller le vendre ;

Personne ne sera non plus battu,

A fortiori mis à mort,

Parce qu'il est fils d'esclave.

6. Les chasseurs déclarent :

L'essence de l'esclavage est éteinte ce jour,

"D'un mur à l'autre", d'une frontière à l'autre du Manden ;

La razzia est bannie à compter de ce jour au Manden ;

Les tourments nés de ces horreurs sont finis à partir de ce jour au Manden.

Quelle épreuve que le tourment !

Surtout lorsque l'opprimé ne dispose d'aucun recours.

L'esclave ne jouit d'aucune considération,

Nulle part dans le monde.

7. Les gens d'autrefois nous disent :

"L'homme en tant qu'individu  
Fait d'os et de chair,  
De moelle et de nerfs,  
De peau recouverte de poils et de cheveux,  
Se nourrit d'aliments et de boissons ;  
Mais son "âme", son esprit vit de trois choses :  
Voir qui il a envie de voir,  
Dire ce qu'il a envie de dire  
Et faire ce qu'il a envie de faire ;  
Si une seule de ces choses venait à manquer à l'âme humaine,  
Elle en souffrirait  
Et s'étiolerait sûrement."  
En conséquence, les chasseurs déclarent :  
Chacun dispose désormais de sa personne,  
Chacun est libre de ses actes,  
Chacun dispose désormais des fruits de son travail.  
Tel est le serment du Manden  
A l'adresse des oreilles du monde tout entier. (...)

## LE CULTE DES ANCÊTRES

- En Afrique de l'Ouest, cohabitent de nombreuses ethnies qui parlent toute une langue qui leur est propre. Chaque ethnie a sa propre culture mais un des points communs est le culte des ancêtres.
- Il est courant d'honorer les morts dans la vie, on parle de « culte des ancêtres », on pense en effet que l'âme des défunts continue à errer dans un monde parallèle au notre et que leur offrir des cadeaux permet de les apaiser.

Pour raconter L'Histoire de Soundjata en marionnettes, nous avons choisi de nous vêtir de blanc, un peu comme des ancêtres qui prendraient la parole pour raconter cette histoire.

